



2026

Catalogue de formation



UMEG Formation – 16 rue Séjourné 94000 Créteil
SIRET : 48865558000022
Numéro de déclaration d'activité : 11940697894
Numéro UAI : 0942491X





Un mot de la directrice

“Plus que jamais, la formation représente un levier concret pour valoriser les métiers, sécuriser les pratiques et accompagner les évolutions du secteur.”

Chers apprenants,

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons au sein de UMEG Formation.

Que vous soyez en quête de nouvelles compétences, en reconversion professionnelle, ou désireux de perfectionner vos acquis, notre équipe est là pour vous accompagner dans l'acquisition des savoirs et des compétences nécessaires à votre réussite.

Nous croyons fermement en la co-construction des savoirs-faire, où l'apprenant joue un rôle actif dans la construction de son parcours. Nos formations, en phase avec les réalités du terrain, tiennent compte des spécificités des soins et de l'importance de l'humain, vous préparant ainsi aux défis professionnels de demain.

Nos formateurs, experts dans les domaines sanitaire, social et médico-social, s'engagent à vous transmettre leur savoir-faire avec rigueur et professionnalisme. Ils vous guideront tout au long de votre parcours, vous offrant une formation solide qui allie théorie et pratique.

Chez UMEG, notre mission est de vous fournir les outils et les connaissances nécessaires pour atteindre vos objectifs professionnels et personnels.

Nous mettons tout en œuvre pour que votre formation soit enrichissante et que vous puissiez évoluer avec confiance dans votre futur métier.

Nous vous souhaitons un parcours couronné de succès et une excellente formation au sein de notre centre.

Bienvenue à UMEG, et très bonne formation à tous !

Karell Akegnian
Directrice de UMEG

Notre histoire

20 ans d'engagement

UMEG est un centre de formation spécialisé dans le médico-social depuis 2007, initialement créé pour l'évaluation des personnes âgées à domicile avec la CNAV.

Notre mission : rendre la formation accessible à tous — apprentis, salariés, personnes en reconversion — grâce à des parcours diplômants et des formations courtes, financés par le CPF et les OPCO. Depuis 2021, notre qualité est certifiée QUALIOPI.

Nous travaillons main dans la main avec les entreprises pour coller aux réalités du terrain et favoriser l'insertion professionnelle. Nos apprenants bénéficient d'équipements modernes (mannequins, lits médicalisés, aides techniques), d'ateliers pratiques, de mises en situation et de cas concrets.

L'accompagnement UMEG, c'est :

- des objectifs clairs et personnalisés,
- un suivi régulier et des feedbacks constructifs,
- un environnement collaboratif et positif,
- un vrai tremplin vers l'emploi et l'évolution professionnelle.

UMEG, c'est plus qu'un organisme de formation : c'est un partenaire de carrière au service des métiers du lien.

chez **Umeg**,
nous formons **autrement**

- en plaçant l'humain au centre,
- en assurant une co-construction des savoir-faire,
- en valorisant la spécificité des soins,
- en rendant chaque apprenant acteur de son parcours.

Former, pour nous, c'est allier
compétences, **réalité** du terrain et
développement personnel

En chiffres

près de
750
+ de **15**
formations variées
professionnels du secteur formés chaque année

Notre vision

Une dimension sociale forte

Nous veillons à ce que chaque participant se sente respecté et soutenu et adaptons notre approche pour prendre en compte les défis spécifiques rencontrés dans le secteur médico-social.

Co-construction des savoirs

Nous favorisons une approche collaborative où formateurs et apprenants travaillent ensemble. Le travail d'équipe est au centre de notre méthodologie.

Un apprenant investi dans son parcours

Nous encourageons les participants à s'impliquer activement dans leur apprentissage. En définissant leurs propres objectifs, les apprenants sont mieux préparés à atteindre leurs ambitions professionnelles et à développer leur potentiel.

Nos formations

BOOST

Pathologies & problématiques liées au vieillissement

- Connaitre les différentes **pathologies** de la personne vieillissante ainsi que l'accompagnement de la **perte d'autonomie**.

La relation à la personne âgée

- Comprendre et mettre en place les besoins spécifiques de la personne en fin de vie.
- Apprendre à respecter les droits et libertés de la personne accompagnée.

L'évolution gérontologique

- Apprendre à évaluer le degré de dépendance ou d'autonomie de la personne accompagnée avec la grille AGGIR.

L'environnement professionnel

- Apprendre à limiter les **risques psychosociaux** en favorisant le **bien-être au travail** et apprendre à **communiquer** avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Techniques, gestes & postures professionnelles

- Utiliser les postures adéquates pour réduire les accidents, la fatigue professionnelle et apprendre les bons gestes techniques pour travailler efficacement au domicile de la personne accompagnée.





FORMATIONS BOOST

Thématique : Techniques, gestes et postures professionnelles

Entretien du cadre de vie : le logement

Objectifs

- Connaître les différents types de produits ménagers et leur utilisation
- Connaître et maîtriser les techniques professionnelles

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Dates

- 13/03/2026 ; 01/06/26 ; 09/11/2026

Programme :

I. L'entretien et l'utilisation des produits

- 1) Découvrir les produits d'entretien
- 2) Lire et comprendre les étiquettes
- 3) Maîtriser les règles d'utilisation et de sécurité

II. L'hygiène et la prévention des risques au domicile

- 1) Appliquer les principes d'hygiène
- 2) Identifier et prévenir les risques domestiques
- 3) Utiliser les équipements de protection individuelle
- 4) Réagir face à un incident ou un accident

III. L'adaptation au cadre de vie et à la personne accompagnée

- 1) Observer et respecter l'environnement du domicile
- 2) Adapter les techniques et les produits au contexte
- 3) Respecter les habitudes et le rythme de vie

IV. L'organisation du travail et la qualité du service rendu

- 1) Planifier et structurer les tâches d'entretien
- 2) Appliquer les principes d'ergonomie
- 3) Évaluer la qualité du travail effectué
- 4) Communiquer et rendre compte de son activité



FORMATIONS BOOST

Thématique : Techniques, gestes et postures professionnelles

Entretien du cadre de vie : le linge

Objectifs

- Connaître les différents textiles
- Connaître les différents programmes de lavage et de repassage

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Dates

- 15/04/2026 ; 01/09/2026

Programme :

I - Organisation du travail et ergonomie

- 1) Préparation de l'environnement de travail
- 2) Repérage des zones à risque
- 3) Gestes et postures adaptées
- 4) Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)

II - Connaissance des textiles et du linge

- 1) Typologie des fibres
- 2) Lecture et interprétation des étiquettes
- 3) Repérage et compréhension des pictogrammes d'entretien

III - Hygiène et entretien du linge

- 1) Tri du linge selon sa nature et son degré de salissure
- 2) Lavage, séchage, repassage et rangement
- 3) Entretien des équipements : lave-linge, sèche-linge, fer à repasser
- 4) Prévention des contaminations croisées

IV - Produits d'entretien et prévention des risques chimiques

- Fam1)
- 1) illes de produits : détergents, désinfectants, adoucissants
 - 2) Signification des pictogrammes CLP/GHS
 - 3) Risques pour la santé et précautions d'utilisation
 - 4) Stockage et élimination sécurisés des produits



FORMATIONS BOOST

Thématique : Techniques, gestes et postures professionnelles

Entretien du cadre de vie : le linge

Objectifs

- › Connaître les différents textiles
- › Connaître les différents programmes de lavage et de repassage

Prérequis

- › Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Tarifs :

› Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

› Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

› Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- › Maximum de 15 participants par session de formation.
- › Formation en présentiel
- › 1 journée de formation de 7h
- › La formation est validée par un quizz de fin de formation
- › Attestation de suivie de formation remise
- › Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- › Aide à domicile
- › Auxiliaire de vie
- › Aide soignant.e

Dates

- › 15/04/2026 ; 01/09/2026

Suite du Programme :

V - Techniques de repassage et rangement

- 1) Installation ergonomique du poste de repassage
- 2) Techniques adaptées selon le type de linge
- 3) Sécurité électrique et prévention des brûlures
- 4) Rangement du linge selon les usages et le lieu de vie

VI - Relation, bientraitance et respect des habitudes

- 1) Respect du cadre de vie et des habitudes de la personne
- 2) Communication bienveillante et écoute active
- 3) Participation de la personne aux actes du quotidien
- 4) Observation et transmission des informations utiles



FORMATIONS BOOST

Thématique : Techniques, gestes et postures professionnelles

Manutention des personnes âgées

Objectifs

- › Éviter et prévenir les TMS
- › Diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles
- › Connaître les notions d'ergonomie

Prérequis

- › Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Public concerné

- › Aide à domicile
- › Auxiliaire de vie
- › Aide soignant.e

Dates

- › 12/01/2026 ; 13/02/2026 ; 30/03/2026 ; 20/04/2026
- 12/05/2026 ; 25/06/2026 ; 22/09/2026 ; 07/10/2026
- 19/11/2026 ; 07/12/2026

Tarifs :

› Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

› Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

› Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- › Maximum de 15 participants par session de formation.
- › Formation en présentiel
- › 1 journée de formation de 7h
- › La formation est validée par un quizz de fin de formation
- › Attestation de suivie de formation remise
- › Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Programme :

I. Introduction à l'ergonomie et à la manutention

- Définition, historique et principes de l'ergonomie.
- Rappels anatomiques et physiologiques du dos.
- Notion d'effort, de posture et d'équilibre.

II. Principes fondamentaux de la manutention

- Les gestes et postures de sécurité.
- Les bases de l'ergomotricité.
- Notion de centre de gravité, appuis, et transfert de charge.

III. Les aides techniques

- Présentation et manipulation : lève-personne, drap de glisse, planche de transfert, fauteuil roulant.
- Entretien du matériel et précautions d'usage.

IV. Sécurité, prévention et bientraitance

- Prévention des chutes et des accidents.
- Respect de la dignité et de la pudeur de la personne.
- Communication adaptée et accompagnement rassurant.

V. Préservation de la santé du professionnel

- Prévention des TMS et de l'épuisement physique.
- Organisation du poste de travail, récupération, échauffements musculaires.



FORMATIONS BOOST

Thématique : Techniques, gestes et postures professionnelles

Aide à la toilette

Objectifs

- › Connaitre la peau (structure, rôle & fonctions)
- › Connaitre les règles professionnelles liées aux soins d'hygiène et de confort
- › Connaitre et maîtriser les différentes techniques d'aide à la toilette
- › Reconnaître les problèmes de décubitus

Prérequis

- › Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Tarifs :

› Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

› Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

› Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- › Maximum de 15 participants par session de formation.
- › Formation en présentiel
- › 1 journée de formation de 7h
- › La formation est validée par un quizz de fin de formation
- › Attestation de suivie de formation remise
- › Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- › Aide à domicile
- › Auxiliaire de vie
- › Aide soignant.e

Dates

08/01/2026 ; 02/02/2026 ; 07/04/2026 ; 04/05/2026
08/06/2026 ; 03/09/2026 ; 12/10/2026 ; 02/11/2026
01/12/2026

Programme :

1. Comprendre la peau et son rôle

- 1) Structure et fonctions de la peau
- 2) Vieillissement cutané
- 3) Prévention des lésions et de la déshydratation

2. Règles professionnelles et éthiques

- 1) Dignité, pudeur et consentement
- 2) Participation de la personne accompagnée
- 3) Bientraitance (référentiel HAS 2021)
- 4) Rôle et limites professionnelles

3. Techniques de l'aide à la toilette

- 1) Types de toilette : complète, partielle, au lit, au lavabo
- 2) Matériel et produits utilisés
- 3) Étapes de préparation et principes de réalisation
- 4) Application du principe « du plus propre au plus sale »

4. Habillage et déshabillage

- 1) Méthodes ergonomiques d'habillage et de déshabillage
- 2) Aide à la mise en place des bas de contention
- 3) Choix et adaptation des vêtements

5. Prévention des infections et sécurité sanitaire

- 1) Hygiène des mains et désinfection
- 2) Gestion du linge et nettoyage du matériel
- 3) Tri et désinfection du matériel utilisé
- 4) Application des précautions standard (HAS 2021)

6. Communication et relation d'aide

- 1) Écoute active et observation
- 2) Reformulation et gestion du refus de soin
- 3) Transmission des informations à l'équipe
- 4) Mise en place d'une communication bienveillante



FORMATIONS BOOST

Thématique : Pathologies et problématiques liées au vieillissement

La maladie de Parkinson

Objectifs

- Comprendre les mécanismes de la maladie
- Identifier les conséquences sur l'autonomie de la personne atteinte

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Dates

04/02/2026 ; 13/04/2026 ; 11/06/2026 ; 15/10/2026
16/12/2026

Programme :

1. Comprendre la maladie de Parkinson

- 1) Définition, causes et mécanismes.
- 2) Symptômes moteurs (tremblements, rigidité, lenteur) et non moteurs (fatigue, anxiété, troubles cognitifs).
- 3) Évolution de la maladie : stades et répercussions sur la vie quotidienne.
- 4) Traitements médicamenteux et effets secondaires.

2. Adapter son accompagnement

- 1) Aide aux actes essentiels : mobilité, toilette, alimentation, communication.
- 2) Aménagement de l'environnement pour la sécurité et le confort.
- 3) Notion de rythme de la personne et respect de son autonomie.
- 4) Prévention des chutes et des troubles de déglutition.

3. Posture professionnelle et communication

- 1) Posture bientraitante : respect, empathie, non-jugement.
- 2) Adapter son attitude face aux troubles du mouvement et du langage.
- 3) Communication verbale et non verbale adaptée.
- 4) Gérer les situations de refus, de frustration ou d'agitation.



FORMATIONS BOOST

Thématique : Pathologies et problématiques liées au vieillissement

La maladie de Parkinson

Objectifs

- Comprendre les mécanismes de la maladie
- Identifier les conséquences sur l'autonomie de la personne atteinte

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Dates

04/02/2026 ; 13/04/2026 ; 11/06/2026 ; 15/10/2026
16/12/2026

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Suite du Programme :

4. Coopération et lien avec les aidants

- 1) Identifier le rôle et les limites de l'intervenant à domicile.
- 2) Soutenir sans se substituer aux proches aidants.
- 3) Favoriser la coordination entre aidants, famille et professionnels.
- 4) Attitude professionnelle face à la détresse des familles.

5. Prévention de l'épuisement professionnel

- 1) Facteurs de fatigue émotionnelle dans la relation d'aide.
- 2) Stratégies de régulation : prise de recul, partage entre pairs, auto-évaluation.
- 3) Limites professionnelles et équilibre personnel.
- 4) Ressources internes et externes de soutien (supervision, écoute, collectif).

6. Bientraitance et qualité de vie

- 1) Recommandations HAS 2021 : principes fondamentaux de la bientraitance.
- 2) Maintien de la dignité, de l'estime de soi et de la participation de la personne.
- 3) Importance de la continuité et de la cohérence de l'accompagnement.



FORMATIONS BOOST

Thématique : Pathologies et problématiques liées au vieillissement

La maladie d'Alzheimer

Objectifs

- Comprendre les mécanismes de la maladie
- Identifier les conséquences sur l'autonomie de la personne atteinte

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Dates

➤ 07/01/2026 ; 02/03/2026 ; 07/09/2026 ; 04/11/2026

Programme :

I. Comprendre la maladie d'Alzheimer

- Définition et mécanismes de la maladie
- Symptômes et stades d'évolution
- Différences entre Alzheimer et autres pathologies neurodégénératives
- Impacts sur la mémoire, le comportement et la communication

II. Adapter l'accompagnement au quotidien

- Organisation du cadre de vie
- Prévention des risques : fugue, chute, désorientation
- Aide aux actes essentiels : toilette, repas, habillage
- Respect du rythme, des habitudes et du projet de vie

III. Communication et relation d'aide

- Communication verbale et non verbale adaptée
- Écoute active et reformulation
- Gestion du refus de soin ou de l'agitation
- Valorisation de la personne accompagnée

IV. Bientraitance et éthique professionnelle

- Principes de bientraitance (HAS 2021)
- Respect du consentement, de l'intimité et du rythme de la personne
- Posture professionnelle face à la désorientation et à la perte de repères



FORMATIONS BOOST

Thématique : Pathologies et problématiques liées au vieillissement

La maladie d'Alzheimer

Objectifs

- Comprendre les mécanismes de la maladie
- Identifier les conséquences sur l'autonomie de la personne atteinte

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Dates

➤ 07/01/2026 ; 02/03/2026 ; 07/09/2026 ; 04/11/2026

Programme suite:

V. Coopération avec les aidants et travail en réseau

- Reconnaissance et soutien du rôle des aidants familiaux
- Communication et échanges avec les familles
- Coordination entre les intervenants à domicile et en structure

VI. Prévention de l'épuisement professionnel

- Repérage des signes de fatigue émotionnelle
- Gestion de la distance professionnelle
- Stratégies de régulation et prévention du stress
- Importance de la supervision et du partage entre pairs



FORMATIONS BOOST

Thématique : Pathologies et problématiques liées au vieillissement

La nutrition

adaptée aux publics accompagnés

Objectifs

- Connaitre les grands principes de l'équilibre et des besoins alimentaires
- Connaitre les besoins spécifiques de la personne âgée
- Reconnaître la dénutrition, ses causes et ses conséquences et prendre en charge la personne âgée dénutrie

Dates

05/01/2026 ; 10/02/2026 ; 05/03/2026 ; 02/04/2026
03/06/2026 ; 08/09/2026 ; 05/10/2026 ; 23/11/2026
03/12/2026

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Programme :

➤ I. Les bases de la nutrition

- Groupes d'aliments et leurs rôles nutritionnels
- Notion d'équilibre alimentaire
- Repères du PNNS (Programme National Nutrition Santé)
- Recommandations de la HAS en matière d'alimentation équilibrée

II. Les besoins spécifiques selon le public accompagné

- Besoins nutritionnels des personnes âgées
- Adaptations pour les personnes en situation de handicap
- Particularités liées aux pathologies chroniques
- Adaptation des textures et enrichissement des repas

III. Repérage et prévention de la dénutrition

- Signes et symptômes de la dénutrition
- Causes et conséquences possibles
- Utilisation des outils de repérage de la HAS
- Mesures de prévention et techniques d'enrichissement alimentaire



FORMATIONS BOOST

Thématique : Pathologies et problématiques liées au vieillissement

La nutrition

adaptée aux publics accompagnés

Objectifs

- Connaitre les grands principes de l'équilibre et des besoins alimentaires
- Connaitre les besoins spécifiques de la personne âgée
- Reconnaître la dénutrition, ses causes et ses conséquences et prendre en charge la personne âgée dénutrie

Dates

05/01/2026 ; 10/02/2026 ; 05/03/2026 ; 02/04/2026
03/06/2026 ; 08/09/2026 ; 05/10/2026 ; 23/11/2026
03/12/2026

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Programme suite :

IV. La prise de repas et la bientraitance

- Accompagnement bienveillant à la prise de repas
- Respect du rythme, des goûts et des habitudes de vie
- Valorisation du plaisir de manger et de la convivialité
- Individualisation de l'aide selon les besoins et le projet de vie

V. Hygiène et sécurité alimentaire

- Hygiène des mains et du matériel
- Bonnes pratiques de conservation des aliments
- Maîtrise des températures de cuisson et de stockage
- Prévention des risques microbiologiques et alimentaires



FORMATIONS BOOST

Thématique : Pathologies et problématiques liées au vieillissement

Prise en charge de la dépendance

Objectifs

- Comprendre les différences entre dépendance et indépendance
- Connaitre les différentes modalités de prise en charge de la dépendance au domicile
- Repérer la perte d'autonomie de la personne prise en charge

Dates

16/02/2026 ; 09/04/2026 ; 26/05/2026 ;
14/09/2026 ; 19/10/2026

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Programme :

I. Comprendre la dépendance

- Définition et formes de dépendance : physique, psychique et sociale
- Vieillissement, pathologies chroniques et perte d'autonomie
- Outils d'évaluation de la dépendance : grille AGGIR et niveaux GIR

II. Les besoins fondamentaux de la personne

- Les besoins selon la pyramide de Maslow : physiologiques, sécurité, appartenance, estime, réalisation
- Observation et écoute des besoins exprimés ou non exprimés
- Priorisation et adaptation de l'accompagnement selon les besoins repérés

III. Adapter l'accompagnement

- Aide à la toilette, à l'habillage, à la mobilité et à l'alimentation
- Respect du rythme, des habitudes et du projet de vie de la personne
- Maintien de l'autonomie, de la participation et de la dignité



FORMATIONS BOOST

Thématique : Pathologies et problématiques liées au vieillissement

Prise en charge de la dépendance

Objectifs

- Comprendre les différences entre dépendance et indépendance
- Connaitre les différentes modalités de prise en charge de la dépendance au domicile
- Repérer la perte d'autonomie de la personne prise en charge

Dates

16/02/2026 ; 09/04/2026 ; 26/05/2026 ;
14/09/2026 ; 19/10/2026

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Programme suite :

IV. Bientraitance et accompagnement éthique

- Principes de bientraitance (référentiels HAS et ANESM)
- Respect, écoute et consentement de la personne accompagnée
- Prévention de la maltraitance ordinaire
- Promotion de la dignité et de la liberté de choix

V. Coordination et prévention de l'épuisement

- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Collaboration avec les aidants et les professionnels de santé
- Repérage des signes d'épuisement professionnel et émotionnel
- Stratégies de prévention et de gestion du stress



FORMATIONS BOOST

Thématique : Pathologies et problématiques liées au vieillissement

Pathologies liées
au handicap :

Les handicaps moteurs

Objectifs

- Comprendre les différents types de handicaps (moteur, psychique et sensoriel) et connaître leurs conséquences
- Réussir une prise en charge adaptée
- Connaitre les modalités de prise en charge du handicap

Dates

19/01/2026 ; 19/03/2026 ; 22/04/2026 ; 18/05/2026 ; 22/06/2026 ; 21/09/2026 ; 29/10/2026 ; 14/12/2026

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Programme :

I. Comprendre le handicap moteur

- Définitions : déficience, incapacité, handicap.
- Principales causes : AVC, traumatisme, lésion médullaire, maladies neurologiques.
- Conséquences physiques, psychologiques et sociales.
- Identifier les différents types de handicaps moteurs et leurs impacts sur la vie quotidienne.

II. Adapter son accompagnement

- Accompagnement dans les actes essentiels : déplacement, habillage, repas, hygiène.
- Respect du rythme, de l'autonomie et du choix de la personne.
- Prévention des postures douloureuses et des risques de chute.

III. Aides techniques et dispositifs de compensation

- Utilisation sécurisée du fauteuil roulant, planche de transfert, drap de glisse, lève-personne.
- Entretien et vérification du matériel.
- Aménagement du domicile pour favoriser l'autonomie.
- Présentation des dispositifs d'aide et de financement (PCH, MDPH).
- Manipulation du matériel, observation guidée, échanges pratiques.



FORMATIONS BOOST

Thématique : Pathologies et problématiques liées au vieillissement

Pathologies liées
au handicap :

Les handicaps moteurs

Objectifs

- Comprendre les différents types de handicaps (moteur, psychique et sensoriel) et connaître leurs conséquences
- Réussir une prise en charge adaptée
- Connaitre les modalités de prise en charge du handicap

Dates

19/01/2026 ; 19/03/2026 ; 22/04/2026 ; 18/05/2026 ; 22/06/2026 ; 21/09/2026 ; 29/10/2026 ; 14/12/2026

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Programme suite :

V. Bientraitance et accompagnement relationnel

- Principes fondamentaux de la bientraitance (HAS 2021).
- Respect du consentement, de l'intimité et du projet de vie.
- Gestion du refus, de la dépendance et de la relation d'aide.

VI. Coopération et prévention de l'épuisement professionnel

- Travail en réseau : coordination avec les familles, soignants, ergothérapeutes et structures médico-sociales.
- Transmission des informations et continuité de l'accompagnement.
- Repérage de la fatigue professionnelle et des signes d'usure.
- Stratégies de régulation émotionnelle et de soutien collectif.



FORMATIONS BOOST

Thématique : La relation à la personne aidée

Accompagnement à la fin de vie

Objectifs

- Comprendre les différences entre dépendance et indépendance
- Connaitre les différentes modalités de prise en charge de la dépendance au domicile
- Repérer la perte d'autonomie de la personne prise en charge

Dates

16/03/2026 ; 27/04/2026 ; 15/06/2026 ; 22/10/2026
24/11/2026 ; 09/12/2026

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Programme :

I. Comprendre la fin de vie

- Comprendre les notions fondamentales
- Définition et distinction : fin de vie, soins palliatifs, deuil.
- Étapes psychologiques selon le modèle de Kübler-Ross.
- Cadre éthique et législatif : loi Léonetti-Claeys.
- Comprendre les implications professionnelles de l'accompagnement en fin de vie.
-

II. Communication et relation d'aide

- Développer une posture de communication adaptée
- L'écoute active, l'observation, l'attitude d'empathie.
- Accueil des émotions, communication non verbale.
- Gestion du refus, de la colère et du repli.

III. La bientraitance en fin de vie

- Intégrer les valeurs éthiques dans l'accompagnement
- Respect de la dignité, des choix de vie et du rythme de la personne.
- Les repères HAS sur la bientraitance et la qualité de vie jusqu'au bout de la vie.



FORMATIONS BOOST

Thématique : La relation à la personne aidée

Accompagnement à la fin de vie

Objectifs

- Comprendre les différences entre dépendance et indépendance
- Connaitre les différentes modalités de prise en charge de la dépendance au domicile
- Repérer la perte d'autonomie de la personne prise en charge

Dates

16/03/2026 ; 27/04/2026 ; 15/06/2026 ; 22/10/2026
24/11/2026 ; 09/12/2026

Tarifs :

➤ Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

➤ Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 15 participants par session de formation.
- Formation en présentiel
- 1 journée de formation de 7h
- La formation est validée par un quizz de fin de formation
- Attestation de suivie de formation remise
- Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Aide soignant.e

Prérequis

- Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Programme suite :

IV. Accompagnement des proches et des aidants

- Soutenir les familles et les proches
- Identifier les besoins des familles et des aidants.
- Soutenir le vécu du deuil et les émotions associées.
- Communiquer avec les proches et reconnaître leur rôle.

V. Prévention de l'épuisement professionnel

- Préserver son équilibre personnel
- Identifier ses limites et ses émotions face à la fin de vie.
- Réguler son implication affective et maintenir la distance professionnelle.
- Mobiliser les ressources : supervision, soutien d'équipe, relaxation.

VI. Coopération et coordination

- Travailler en complémentarité avec les autres acteurs
- Collaboration avec les médecins, infirmiers, psychologues, coordinateurs, structures de soins palliatifs.
- Transmission d'informations et continuité de l'accompagnement.



FORMATIONS BOOST

Thématique : La relation à la personne aidée

La bientraitance / maltraitance

Objectifs

- › Appréhender la législation en vigueur
- › Identifier les actions concrètes de promotion de la bientraitance
- › Appréhender la législation en vigueur
- › Analyse des pratiques professionnelles

Prérequis

- › Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Tarifs :

› Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

› Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

› Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- › Maximum de 15 participants par session de formation.
- › Formation en présentiel
- › 1 journée de formation de 7h
- › La formation est validée par un quizz de fin de formation
- › Attestation de suivie de formation remise
- › Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- › Aide à domicile
- › Auxiliaire de vie
- › Aide soignant.e

Dates

11/05/2026 ; 15/10/2026

Programme :

I. Définir les notions clés

1. La bientraitance : repères et valeurs professionnelles

- Définition et principes fondamentaux de la bientraitance.
- Les valeurs associées : respect, dignité, autonomie, écoute, individualisation.
- La posture professionnelle au service de la personne accompagnée.

2. La maltraitance : définitions et formes

- Les différentes formes de maltraitance : physiques, psychologiques, matérielles, institutionnelles.
- Manifestations observables et conséquences pour la personne accompagnée.
- Notion d'intentionnalité et d'omission.

3. Le cadre légal et institutionnel

- Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
- Circulaires et recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).
- Responsabilités individuelles et collectives en matière de signalement.



FORMATIONS BOOST

Thématique : La relation à la personne aidée

La bientraitance / maltraitance

Objectifs

- › Appréhender la législation en vigueur
- › Identifier les actions concrètes de promotion de la bientraitance
- › Appréhender la législation en vigueur
- › Analyse des pratiques professionnelles

Prérequis

- › Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Tarifs :

› Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

› Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

› Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- › Maximum de 15 participants par session de formation.
- › Formation en présentiel
- › 1 journée de formation de 7h
- › La formation est validée par un quizz de fin de formation
- › Attestation de suivie de formation remise
- › Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- › Aide à domicile
- › Auxiliaire de vie
- › Aide soignant.e

Dates

11/05/2026 ; 15/10/2026

Programme suite :

II. Identifier les situations à risque

1. Les facteurs de risque

- Facteurs individuels : épuisement, méconnaissance, représentations (Une représentation est une idée ou une image mentale que l'on se fait d'une personne, d'un groupe ou d'une situation, influencée par nos valeurs, nos croyances et nos expériences.).
- Facteurs organisationnels (manque de communication, surcharge de travail).
- Facteurs institutionnels (culture de service, absence de supervision).

2. Les signes de maltraitance

- Indices physiques, psychiques et relationnels.
- Situations de négligence passive ou active.
- Analyse de situations réelles rencontrées en structure.

III. Adopter une posture bientraitante

1. La communication respectueuse

- Écoute active, reformulation, empathie.
- Posture bienveillante et non jugeante.

2. L'individualisation de l'accompagnement

- Prise en compte du projet de vie et du rythme de la personne.
- Respect de l'intimité, des croyances et des choix personnels.



FORMATIONS BOOST

Thématique : La relation à la personne aidée

La bientraitance / maltraitance

Objectifs

- › Appréhender la législation en vigueur
- › Identifier les actions concrètes de promotion de la bientraitance
- › Appréhender la législation en vigueur
- › Analyse des pratiques professionnelles

Prérequis

- › Aucun prérequis si ce n'est la compréhension du français écrit et oral

Tarifs :

› Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

› Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

› Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- › Maximum de 15 participants par session de formation.
- › Formation en présentiel
- › 1 journée de formation de 7h
- › La formation est validée par un quizz de fin de formation
- › Attestation de suivie de formation remise
- › Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- › Aide à domicile
- › Auxiliaire de vie
- › Aide soignant.e

Dates

11/05/2026 ; 15/10/2026

Programme suite :

IV. Agir et prévenir

1. Réagir face à un doute ou un fait de maltraitance
 - Distinguer l'alerte, le signalement et la dénonciation.
 - La responsabilité partagée au sein de l'équipe.
2. Les procédures d'alerte et de signalement
 - Les circuits internes et externes (hiérarchie, autorités compétentes).
 - La confidentialité et la protection du professionnel.
3. Le travail d'équipe et la supervision éthique
 - Échanges de pratiques, soutien collectif, régulation professionnelle.

V. Construire une culture de bientraitance

1. Une démarche collective et continue
 - La bientraitance comme dynamique institutionnelle.
 - Les outils de suivi : réunions d'équipe, analyse de pratiques, projet d'établissement.
2. L'engagement individuel
 - Réflexion éthique et auto-évaluation de sa posture.
 - Contribution à une culture commune de bientraitance.



FORMATIONS BOOST

Thématique : Évaluation gérontologique

La grille

AGGIR

Objectifs

- › Connaître et maîtriser l'outil A.G.G.I.R
- › S'approprier les modalités d'évaluation
- › Savoir coder chaque item de la grille AGGIR
- › Différencier les variables qui ont une incidence sur le résultat
- › Comprendre comment est déterminé le groupe Iso-Ressources

Prérequis

- › Aucun prérequis

Tarifs :

› Tarifs inter :

360€ TTC/ stagiaire

› Tarifs intra :

1200€ TTC/ jour / groupe

› Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- › Maximum de 15 participants par session de formation.
- › Formation en présentiel
- › 1 journée de formation de 7h
- › La formation est validée par un quizz de fin de formation
- › Attestation de suivie de formation remise
- › Les inscriptions sont closes 1 semaine avant la date de la formation

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

- › Responsable de secteur
- › Infirmier coordinateur
- › Directeur des soins

Dates

- › À définir selon les besoins.

Programme :

› I - Cadre conceptuel du modèle AGGIR

- 1 - Qu'est-ce qu'un modèle ?
- 2 - Qu'est-ce qu'une évaluation ?
- 3 - Quelles sont les activités observées ?
- 4 - Distinctions importantes entre maladies, déficiences, incapacités, désavantages
- 5 - Les activités corporelles
- 6 - Les activités instrumentales
- 7 - Variables et sous-variables

› II - La méthode d'évaluation

- 1 - Les 4 adverbes utilisés
- 2 - Les modalités A, B, C
- 3 - Les variables discriminantes
- 4 - Les étapes du questionnement

› III - Les groupes Iso-Ressources

- 1 - Définition
- 2 - Les rangs ou profils
- 3 - Du rang au GIR
- 4 - Définition de chaque groupe Iso-Ressources
- 5 - Explications sur l'algorithme

› IV - Le Gir Moyen Pondéré

› V - Le Gir Moyen Pondéré

› V - Le codage de chacune des 17 variables

› VI - Questions / réponses & exercices



FORMATIONS BOOST

Thématique : Secours

Sauveteur secouriste

au travail

Objectifs

À l'issue de la formation, le Sauveteur-Secouriste du Travail sera capable :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la ou les victime(s).
- D'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels

Tarifs :

➤ **Tarifs inter :**
100€ TTC/ stagiaire

➤ **Tarifs intra :**
10€ TTC/ stagiaire

➤ Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO

Modalités :

- Maximum de 10 participants par session de formation
- Formation en présentiel
- 2 journées de formation de 14h
- Un certificat de SST sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable selon les critères de certification de l'INRS.
- Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est valable 24 mois.

Profil de l'intervenant :

La formation est animée par un de nos formateurs spécialisé dans le secteur médico-social.

Public concerné

➤ Tout salarié, désigné par son entreprise.

Prérequis

➤ Avoir les aptitudes physiques nécessaires pour mettre en oeuvre l'ensemble des compétences attendues d'un S.S.T.

Dates

à définir selon besoin

Programme :

➤ Thème 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident

Situer le rôle du SST lors de son intervention dans et en dehors de son travail :

- Cadre juridique dans lequel le SST intervient
- La limite d'intervention du SST
- L'articulation de son action avec les autres intervenants
- Réaliser une protection adaptée.
- Faire alerter ou alerter en respectant les procédures internes
- Secourir de manière appropriée

➤ Thème 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Identifier son rôle dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Décrire le mécanisme d'apparition du dommage
- Repérer des situations dangereuses dans son environnement de travail pour :
- Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention.
- Définir des actions de prévention permettant d'éviter ou de limiter des atteintes à la santé (principes généraux de prévention)
- Informer des actions éventuelles par les moyens mis en œuvre dans l'entreprise

Nos formations diplômantes

ADVF

- › Assistant.e de vie aux familles

VAE

- › Validation des Acquis de l'Expérience

DEAES

- › Accompagnant.e éducatif & social

RCSAD

- › Responsable coordonateur services au domicile



AVDF

Assistant.e de Vie aux Familles



Lieu de formation :

16 rue Séjourné
94 000 Créteil



Rythme :

3 jours en entreprise
2 jours au centre (9h - 17h)

Objectifs de la formation :

- Obtenir les CCP requis pour valider le titre professionnel d'Assistant de Vie aux Familles.
- Préparer les participants à l'obtention du titre professionnel d'Assistant de Vie aux Familles (Titre Professionnel de niveau 3, enregistré au RNCP37715).

Objectifs pédagogiques :

- Développer les compétences nécessaires pour répondre aux exigences des CCP liés au titre d'Assistant de Vie aux Familles.
- Maîtriser les savoir-faire et connaissances spécifiques exigés pour réussir les épreuves du titre professionnel d'Assistant de Vie aux Familles.
- Appliquer les compétences acquises dans des situations professionnelles simulées et réelles, en accord avec les critères du titre professionnel.

Admission

Documents à fournir lors du rendez-vous

› Pièce d'identité :

Apporter une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...)

› Justificatif d'affiliation à la Sécurité Sociale

› Justificatif de domicile

Apporter un document justificatif de moins de trois mois pour confirmer votre adresse ou votre situation (facture d'électricité, avis d'imposition...)



01

Soumission de documents

› Envoyer un CV et une lettre de motivation

Le CV doit inclure vos expériences professionnelles, compétences et qualifications pertinentes).

La lettre de motivation doit expliquer vos motivations pour suivre la formation et vos objectifs professionnels.

02

Prise de contact

› Un conseiller vous recontactera

Un conseiller de notre centre de formation vous contactera pour organiser un rdv afin de discuter de votre candidature et de répondre à vos questions.

03

Test de positionnement

› Évaluation des prérequis linguistiques

Évaluer de manière détaillée les compétences linguistiques des apprenants, tant à l'écrit qu'à l'oral. Cela inclut la compréhension et l'expression en français pour vérifier que le niveau requis (A2) est atteint.

› Connaissances de base

Mesurer les connaissances de base nécessaires.

› Attitudes professionnelles

Examiner les attitudes professionnelles essentielles pour exercer ce métier avec compétence et empathie, incluant l'aptitude à interagir de manière respectueuse et efficace avec les familles et les personnes assistées.

Remarques importantes

› Préparation aux tests :

Assurez-vous de réviser les compétences linguistiques de base avant le test pour augmenter vos chances de succès.

› Documents complets :

Veillez à ce que tous les documents requis soient complets et à jour pour finaliser votre inscription.

› Exemptions :

Ce test n'est pas requis pour ceux justifiant d'un diplôme de niveau 3 dans les métiers visés.

Objectifs & modalités

Objectifs de la formation :

- **Obtenir les CCP requis** pour valider le titre professionnel d'Assistant de Vie aux Familles.
- **Préparer les participants** à l'obtention du titre professionnel d'Assistant de Vie aux Familles (Titre Professionnel de niveau 3, enregistré au RNCP37715).

Objectifs pédagogiques :

- **Développer les compétences** nécessaires pour répondre aux exigences des CCP liés au titre d'Assistant de Vie aux Familles.
- **Maîtriser les savoir-faire et connaissances spécifiques** exigés pour réussir les épreuves du titre professionnel d'Assistant de Vie aux Familles.
- **Appliquer les compétences acquises dans des situations professionnelles** simulées et réelles, en accord avec les critères du titre professionnel.

Modalités de suivi et d'obtention du diplôme :

➤ Suivi en centre de formation et en entreprise :

L'apprenant bénéficie d'un suivi rigoureux tout au long de sa formation. En centre de formation, il est encadré par l'équipe pédagogique, tandis qu'en entreprise, il est soutenu par le maître d'apprentissage.

Pour assurer une cohérence et un accompagnement efficace, deux rendez-vous sont organisés durant la période d'alternance, impliquant l'apprenant, le tuteur, l'employeur et le responsable pédagogique du centre de formation.

En début de formation, un dossier professionnel est remis à l'apprenant. Ce dossier doit être complété par l'apprenant avec la validation de son tuteur tout au long du parcours.

➤ Pour obtenir le diplôme, le candidat doit réussir les épreuves correspondant aux trois Certificats de Compétence Professionnelle (CCP) suivants :

- **CCP1 :** Entretenir le logement et le linge d'un particulier.
- **CCP2 :** Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets.
- **CCP3 :** Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile.



Programme

CPP1

Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- › **Établir une relation professionnelle** dans le cadre d'une prestation d'entretien
- › **Entretenir le logement** avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- › **Entretenir le linge** avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

CPP2

Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- › **Établir une relation professionnelle** avec la personne et son entourage.
- › **Prévenir les risques**, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- › **Aider la personne dans la réalisation de ses projets** et à maintenir un lien social.
- › **Aider la personne à faire sa toilette**, à s'habiller et à se déplacer.
- › **Aider la personne lors des courses**, de la préparation et de la prise des repas.
- › **Adapter son intervention** à la personne en situation de handicap.

CPP3

Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- › **Définir avec les parents** le cadre de l'intervention auprès des enfants.
- › **Prévenir les risques** et assurer la sécurité des enfants.
- › **Accompagner les enfants** dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités.
- › **Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés** lors des lever et couchers, de la toilette et de l'habillage, des repas.

Modalités pédagogiques

Prochaines dates :

Prérequis

Niveau minimum : A2 en français

Organisation des cours :

- › La formation au TP ADVF est une formation de niveau 3 (CAP/BEP)
- › 539h au centre de formation
- › Minimum 280h en entreprise

Rythme

2 jours par semaine en formation et 3 jours en entreprise
Pas de limite de place

Équipe pédagogique :

- › **Mohammed Menad** : AMP, Aide-soignant DE
- › **Pascale Yacinthe** : Aide-soignante DE
- › **Lionel Thiolière** : Responsable pédagogique

Tarifs

Formation initiale et continue : **8000 €** (prise en charge OPCO à 100%)

Formation en apprentissage et contrat de professionnalisation : prise en charge par l'OPCO

Méthodes pédagogiques :

Les cours sont conçus selon les approches suivantes :

- › Méthodes interactives basées sur les expériences et les connaissances des apprenants
- › Mises en situation concrètes
- › Travaux de groupe, favorisant l'entraide et la bienveillance
- › Approches ludiques avec des jeux pédagogiques & des méthodes créatives
- › Utilisation de vidéos
- › Évaluations des compétences et évaluations formatives

Une salle de mise en pratique comprenant :

- › Un lit médicalisé et du linge de lit
- › Matériel d'entretien du logement (produits ménagers, chiffons, torchons, éponges, balai, serpillière)
- › Matériel pour l'entretien du linge (fer et table à repasser, lessive à la main, nécessaire à couture)
- › Un mannequin
- › Matériel pour l'aide à la toilette (gants de toilettes, serviettes, bassines, protections)
- › Matériel d'aide technique (déambulateur, béquille, canne tripode, canne anglaise, lève-personne, drap de glisse, guidon de transfert)
- › Matériel de cuisine : réfrigérateur, plaque de cuisson, ustensiles de cuisine (casseroles, plats, couverts), denrées alimentaires pour la préparation des repas

3 salles de cours équipées de :

- › Bureau et chaises pour les stagiaires
- › Écran de télévision et ordinateur
- › Tableau blanc et feutres

Pour toutes questions ou inscription, téléphoner au **01.79.84.16.94** ou par mail à **recrutement@umeg.fr**

Les inscriptions sont closes 1 semaine avant le début de la formation



Obtention du diplôme

- › L'apprenant est suivi tout au long de sa formation par l'équipe pédagogique lorsqu'il est au sein du centre de formation.
- › Lors des périodes en entreprise, il est suivi par le maître d'apprentissage et des rendez-vous réguliers sont mis en place (2 sur la période d'alternance) entre l'apprenant, le tuteur, l'employeur et le responsable pédagogique du centre de formation.
- › Un dossier professionnel est remis à l'apprenant en début de formation.
Il sera à remplir par l'apprenant avec la validation du tuteur.

Épreuves :

Le candidat doit valider les 3 CCP afin de valider le titre complet.

- › **CCP1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier**
- › **CCP2 Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets**

Cette épreuve se déroule en 2 parties :

- **Première partie (1h15)** : une mise en situation professionnelle à partir d'un sujet tiré au sort.
- **Deuxième partie (25 min)** : un entretien technique pendant lequel le jury questionne le candidat sur les connaissances nécessaires pour adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

› CCP3 Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile :

L'épreuve dure **25 minutes**. Le jury questionne le candidat au sujet de l'intervention auprès de l'enfant et lui demande de réaliser un **geste technique** en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge. Le jury s'appuie sur un **guide d'entretien**.

La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du **certificat « Acteur Prévention Secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APS-ASD)** ou du **certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)** en cours de validité. Enfin, aura lieu un entretien avec le jury avec un échange avec le candidat sur son **dossier professionnel**.



DEAES

Diplôme d'état Accompagnant éducatif et social

› Connaître les passerelles vers d'autres certifications :
Consultez francecompetences.fr



Lieu de formation :

16 rue Séjourné
94 000 Créteil



Rythme :

3 jours en entreprise
2 jours au centre (9h - 17h)

Objectifs de la formation :

- › Développer des compétences complètes en accompagnement
- › Promouvoir une vie sociale active
- › Affiner le rôle de travailleur social
- › Encourager le travail en équipe pluriprofessionnelle

Objectifs pédagogiques :

La formation DEAES se compose en 5 domaines de formations (546H) :

Bloc 1 (112h) : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

- › Maîtriser les techniques d'assistance : apprendre à aider les personnes dans les actes essentiels (hygiène personnelle, nutrition, déplacements).
- › Respecter l'autonomie : savoir équilibrer soutien et autonomie en adaptant les interventions aux capacités et besoins spécifiques de chaque personne.

Bloc 2 (91h) : Respect des règles d'hygiène et de sécurité

- › Appliquer les protocoles d'hygiène : mettre en œuvre des pratiques d'hygiène strictes pour assurer la sécurité sanitaire des personnes accompagnées.
- › Assurer la sécurité des interventions : développer des compétences pour prévenir les risques liés aux interventions en appliquant des normes de sécurité dans toutes les situations.

Bloc 3 (105h) : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle

- › Organiser des activités sociales : concevoir et animer des activités favorisant l'inclusion et l'épanouissement des personnes dans leur milieu social.
- › Faciliter les relations sociales : aider les personnes à maintenir et renforcer leurs relations avec leurs proches et leur communauté.

Bloc 4 (147h) : Positionnement en tant que travailleur social

- › Comprendre le rôle professionnel : acquérir une connaissance approfondie du rôle et des responsabilités d'un travailleur social dans divers contextes d'intervention.
- › Intégrer le contexte professionnel : apprendre à s'intégrer dans les équipes et les environnements de travail tout en respectant les valeurs et pratiques professionnelles.

Bloc 5 (91h) : Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

- › Collaborer efficacement en équipe : travailler en harmonie avec des professionnels de divers horizons en partageant les responsabilités et en coordonnant les efforts.
- › Gérer les risques et traiter les informations : développer des compétences en gestion des risques et en traitement des informations relatives à l'accompagnement.

AFGSU 2 : 21 heures

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2

Admission

Documents à fournir lors du rendez-vous

› Pièce d'identité :

Apporter une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...)

› Justificatif d'affiliation à la Sécurité Sociale

› Justificatif de domicile

Apporter un document justificatif de moins de trois mois pour confirmer votre adresse ou votre situation (facture d'électricité, avis d'imposition...)



01

Soumission de documents

› Envoyer un CV et une lettre de motivation

Le CV doit inclure vos expériences professionnelles, compétences et qualifications pertinentes).

La lettre de motivation doit expliquer vos motivations pour suivre la formation et vos objectifs professionnels.

02

Prise de contact

› Un conseiller vous recontactera

Un conseiller de notre centre de formation vous contactera pour organiser un rdv afin de discuter de votre candidature et de répondre à vos questions.

03

Test de positionnement

› Évaluation des prérequis linguistiques

Évaluer de manière détaillée les compétences linguistiques des apprenants, tant à l'écrit qu'à l'oral. Cela inclut la compréhension et l'expression en français pour vérifier que le niveau requis (A2) est atteint.

› Connaissances de base

Mesurer les connaissances de base nécessaires.

› Attitudes professionnelles

Examiner les attitudes professionnelles essentielles pour exercer ce métier avec compétence et empathie, incluant l'aptitude à interagir de manière respectueuse et efficace avec les familles et les personnes assistées.

Remarques importantes

› Préparation aux tests :

Assurez-vous de réviser les compétences linguistiques de base avant le test pour augmenter vos chances de succès.

› Documents complets :

Veillez à ce que tous les documents requis soient complets et à jour pour finaliser votre inscription.

› Exemptions :

Ce test n'est pas requis pour ceux justifiant d'un diplôme de niveau 3 dans les métiers visés.

Admission

Documents à fournir lors du rendez-vous

› Pièce d'identité :

Apporter une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...)

› Justificatif d'affiliation à la Sécurité Sociale

› Justificatif de domicile

Apporter un document justificatif de moins de trois mois pour confirmer votre adresse ou votre situation (facture d'électricité, avis d'imposition...)



01

Soumission de documents

› Envoyer un CV et une lettre de motivation

Le CV doit inclure vos expériences professionnelles, compétences et qualifications pertinentes).

La lettre de motivation doit expliquer vos motivations pour suivre la formation et vos objectifs professionnels.

02

Prise de contact

› Un conseiller vous recontactera

Un conseiller de notre centre de formation vous contactera pour organiser un rdv afin de discuter de votre candidature et de répondre à vos questions.

03

Test de positionnement

› Évaluation des prérequis linguistiques

Évaluer de manière détaillée les compétences linguistiques des apprenants, tant à l'écrit qu'à l'oral. Cela inclut la compréhension et l'expression en français pour vérifier que le niveau requis (A2) est atteint.

› Connaissances de base

Mesurer les connaissances de base nécessaires.

› Attitudes professionnelles

Examiner les attitudes professionnelles essentielles pour exercer ce métier avec compétence et empathie, incluant l'aptitude à interagir de manière respectueuse et efficace avec les familles et les personnes assistées.

Remarques importantes

› Préparation aux tests :

Assurez-vous de réviser les compétences linguistiques de base avant le test pour augmenter vos chances de succès.

› Documents complets :

Veillez à ce que tous les documents requis soient complets et à jour pour finaliser votre inscription.

› Exemptions :

Ce test n'est pas requis pour ceux justifiant d'un diplôme de niveau 3 dans les métiers visés.



Programme

CPP1

Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- › **Établir une relation professionnelle** dans le cadre d'une prestation d'entretien
- › **Entretenir le logement** avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- › **Entretenir le linge** avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

CPP2

Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- › **Établir une relation professionnelle** avec la personne et son entourage.
- › **Prévenir les risques**, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- › **Aider la personne dans la réalisation de ses projets** et à maintenir un lien social.
- › **Aider la personne à faire sa toilette**, à s'habiller et à se déplacer.
- › **Aider la personne lors des courses**, de la préparation et de la prise des repas.
- › **Adapter son intervention** à la personne en situation de handicap.

CPP3

Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- › **Définir avec les parents** le cadre de l'intervention auprès des enfants.
- › **Prévenir les risques** et assurer la sécurité des enfants.
- › **Accompagner les enfants** dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités.
- › **Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés** lors des lever et couchers, de la toilette et de l'habillage, des repas.



Pour obtenir le diplôme, le candidat doit obtenir une moyenne égale ou supérieure à **10/20** dans chacun des blocs de formation et **valider son stage** et obtenir la **certification AFGSU 2**.

Obtention du diplôme

- › L'apprenant est suivi tout au long de sa formation par l'équipe pédagogique au sein du centre de formation.
- › Lors des périodes en entreprise, il est suivi par le maître d'apprentissage.
- › Des rendez-vous réguliers sont mis en place (2 sur la période d'alternance) entre l'apprenant, le tuteur, l'employeur et le responsable pédagogique du centre de formation.
- › Un livret remis à l'apprenant en début de formation est à compléter par l'apprenant avec l'aide de son tuteur.

Épreuves :

› **Bloc 1 : Accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne**

› **Épreuve 1 :** Étude de cas pratique sous forme écrite, organisée par la DRIEETS au sein de l'organisme de formation.

Durée : 2 h
Coefficient 2

› **Épreuve 2 :** Présentation d'un dossier de pratique professionnelle, évaluée par l'organisme de formation.

› **Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité**

› **Épreuve :** Étude de cas pratique sur un sujet tiré au sort, permettant au candidat de démontrer sa démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement.

Durée : 30 min de préparation
+ **15 min** de présentation orale
+ **15 min** d'échange avec le jury
Coefficient 1

› **Bloc 3 : Accompagnement de la vie sociale et relationnelle de la personne**

› **Épreuve :** Présentation orale d'un projet d'animation sociale et citoyenne basé sur une situation de stage. Le candidat présente un document élaboré par ses soins.

Durée : 30 min
Coefficient 1

› **Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention**

› **Épreuve :** Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage, à partir d'un document élaboré par le candidat en lien avec le projet de vie de la personne.

Durée : 30 min
Coefficient 1

› **Bloc 4 : Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne**

› **Épreuve :** Épreuve écrite portant sur les modalités de transmission et de communication liées à une situation proposée.

Durée : 1h30
Coefficient 1



RCSAD

Responsable coordinateur services au domicile



Lieu de formation :

16 rue Séjourné
94 000 Créteil



Rythme :

492h de formation théorique
1130h de formation pratique

Objectifs de la formation :

- Former des professionnels capables de concevoir et d'organiser efficacement des prestations de services au domicile répondant aux besoins spécifiques des clients et en assurant une gestion administrative rigoureuse.
- Développer des compétences en animation et coordination d'équipes d'intervenants (recrutement, intégration, planification, soutien des équipes)
- Assurer la qualité des services rendus au domicile, collaborer avec divers partenaires pour une coordination optimale et représenter la structure de manière professionnelle et efficace.

Objectifs pédagogiques :

La formation TP RCSAD se compose de **3 certificats de compétences** :

CCP1 :

Concevoir et organiser une prestation de services au domicile

- **Module 1** : Analyser une demande de services au domicile, recueillir les attentes des clients et concevoir une prestation adaptée aux besoins spécifiques.
- **Module 2** : Réaliser la gestion administrative liée à la prestation, incluant la documentation et le suivi des processus.
- **Module 3** : Organiser et coordonner la prestation de services au domicile, en assurant une mise en œuvre fluide et une gestion efficace des ressources.

CCP2 :

Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile

- **Module 4** : Recruter des intervenants qualifiés, faciliter leur intégration dans l'équipe et assurer une formation initiale appropriée.
- **Module 5** : Planifier et contrôler les activités des intervenants pour garantir le respect des standards de qualité et des exigences opérationnelles.
- **Module 6** : Accompagner l'équipe des intervenants en fournissant des conseils, des feedbacks et des ressources pour améliorer leur performance et bien-être.

CCP3 :

Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires

- **Module 7** : Veiller à la qualité du service rendu lors des interventions à domicile en établissant des standards de qualité rigoureux.
- **Module 8** : Coopérer avec des partenaires externes pour coordonner les interventions au domicile, en facilitant la communication et la collaboration entre les différents acteurs impliqués.

Admission

Documents à fournir lors du rendez-vous

> Pièce d'identité :

Apporter une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...)

> Justificatif d'affiliation à la Sécurité Sociale

> Justificatif de domicile

Apporter un document justificatif de moins de trois mois pour confirmer votre adresse ou votre situation (facture d'électricité, avis d'imposition...)



01

Soumission de documents

> Envoyer un CV et une lettre de motivation

Le CV doit inclure vos expériences professionnelles, compétences et qualifications pertinentes).

La lettre de motivation doit expliquer vos motivations pour suivre la formation et vos objectifs professionnels.

02

Prise de contact

> Un conseiller vous recontactera

Un conseiller de notre centre de formation vous contactera pour organiser un rdv afin de discuter de votre candidature et de répondre à vos questions.

03

Vérification des prérequis

> Baccalauréat requis

Le baccalauréat (général, technologique ou professionnel) est nécessaire pour entrer en formation.

> Validation des acquis professionnels

Si vous ne possédez pas le baccalauréat, nous pourrons vous faire remplir un dossier de validation des acquis professionnels (VAP) qui déterminera votre inscription en formation. Ce dossier permet d'évaluer vos compétences et expériences afin de vérifier si elles sont équivalentes aux prérequis du baccalauréat.

Remarques importantes

> Préparation au dossier VAP :

Si vous devez remplir un dossier de validation des acquis professionnels, préparez-vous à détailler vos expériences professionnelles, compétences et formations antérieures.

> Documents complets :

Veillez à ce que tous les documents requis soient complets et à jour pour finaliser votre inscription.

Modalités pédagogiques

Prochaines dates :

Prérequis

Le baccalauréat est requis pour accéder à la formation. En l'absence du baccalauréat, un document de validation des acquis professionnels (VAP) peut être délivré.

Organisation des cours :

Le TP RCSAD est un titre de niveau 5 (BTS/DUT), inscrit au RCNP

Rythme

490h de formation théorique
+ 1330h de formation pratique.

Pas de limite sur l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.

Équipe pédagogique :

- **Gilles Nicar** : Infirmier DE
- **Sabrina Graciolome** : Responsable d'entité service d'aide à domicile
- **Julie Cartel** : Responsable de parcours service d'aide à domicile
- **Victor Picota** : Directeur d'exploitation service d'aide à domicile
- **Thomas Pagel** : Directeur général service d'aide à domicile
- **Nisrynn Biskri** : Responsable recrutement service d'aide à domicile
- **Yves Hemon** : Responsable d'agence, service d'aide à domicile

Tarifs

Formation initiale et continue : 8000 € (prise en charge OPCO à 100%)
Formation en apprentissage et contrat de professionnalisation : prise en charge par l'OPCO

Méthodes pédagogiques :

Les cours sont conçus selon les approches suivantes :

- Méthodes interactives basées sur les expériences et les connaissances des apprenants
- Mises en situation concrètes
- Travaux de groupe, favorisant l'entraide et la bienveillance
- Approches ludiques avec des jeux pédagogiques & des méthodes créatives
- Utilisation de vidéos
- Évaluations des compétences et évaluations formatives

Une salle de mise en pratique comprenant :

- Un lit médicalisé et du linge de lit
- Matériel d'entretien du logement (produits ménagers, chiffons, torchons, éponges, balai, serpillière)
- Matériel pour l'entretien du linge (fer et table à repasser, lessive à la main, nécessaire à couture)
- Un mannequin
- Matériel pour l'aide à la toilette (gants de toilettes, serviettes, bassines, protections)
- Matériel d'aide technique (déambulateur, bâquille, canne tripode, canne anglaise, lève-personne, drap de glisse, guidon de transfert)
- Matériel de cuisine : réfrigérateur, plaque de cuisson, ustensiles de cuisine, denrées alimentaires pour la préparation des repas

3 salles de cours équipées de :

- Bureau et chaises pour les stagiaires
- Écran de télévision et ordinateur
- Tableau blanc et feutres

Pour toutes questions ou inscription, téléphoner au **01.79.84.16.94** ou par mail à **recrutement@umeg.fr**

Les inscriptions sont closes 1 semaine avant le début de la formation



Pour valider le titre complet, le candidat doit obtenir la validation des **trois CCP**.

Obtention du diplôme

- › L'apprenant est suivi tout au long de sa formation par l'équipe pédagogique au sein du centre de formation.
- › Lors des périodes en entreprise, il est suivi par le maître d'apprentissage.
- › Des rendez-vous réguliers sont mis en place (2 sur la période d'alternance) entre l'apprenant, le tuteur, l'employeur et le responsable pédagogique du centre de formation.
- › En début de formation, un dossier professionnel est remis à l'apprenant. Ce dossier doit être complété par l'apprenant avec la validation de son tuteur tout au long du parcours.

Épreuves :

Pour obtenir le diplôme, le candidat doit réussir les épreuves correspondant aux trois Certificats de Compétence Professionnelle (CCP) suivants :

- **CCP1** : Concevoir et organiser une prestation de services au domicile
- **CCP2** : Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile
- **CCP3** : Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires

Les épreuves de certifications se déroulent en 3 phases :

1 - Mise en situation professionnelle :

Le candidat reçoit un dossier comportant :

- › Une description d'une structure fictive avec des informations sur le personnel, les prestations et les clients.
- › Des consignes relatives aux travaux à réaliser pour des situations représentatives du métier. Le candidat doit analyser les éléments du dossier, organiser son travail, et produire les écrits demandés.

2 - Entretien technique avec le jury

Cette phase dure 1 heure et consiste en un questionnement du jury sur les écrits produits lors de la mise en situation professionnelle.

3 - Questionnement à partir de productions

- › Avant la session, le candidat rédige un document basé sur l'analyse de 3 situations professionnelles représentatives de l'exercice de l'emploi.
- › Enfin, un entretien final permet au candidat d'échanger avec le jury sur le dossier professionnel présenté.



VAE

Validation des acquis de l'expérience

Qu'est-ce qu'un VAE ?

- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un dispositif permettant de faire reconnaître officiellement l'expérience professionnelle d'une personne en obtenant un diplôme, un titre ou un certificat de qualification, sans avoir besoin de suivre une formation traditionnelle.
- La VAE valorise les compétences acquises au fil des années dans un cadre professionnel, associatif, ou bénévole, et permet de les certifier, offrant ainsi une reconnaissance officielle et ouvrant des perspectives d'évolution professionnelle.

Vous souhaitez valoriser votre expérience professionnelle en obtenant un diplôme ou une certification ?

Voici les étapes à suivre :

➤ Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation :

Ces documents sont essentiels pour nous permettre de mieux comprendre votre parcours et vos objectifs.

➤ Prise de contact par un conseiller :

Après réception de votre candidature, un conseiller vous contactera pour évaluer la faisabilité de votre projet de VAE.

➤ Il est important de noter que pour prétendre à une VAE, vous devez justifier d'un minimum de **1650 heures d'expérience** dans le métier correspondant à la certification visée.

➤ Premier RDV pour remplir le dossier de recevabilité :

Si votre projet est jugé faisable, vous serez invité à un premier rdv. Ce sera l'occasion de remplir ensemble le dossier de demande de recevabilité.

Lors de ce rendez-vous, vous devrez apporter :

- Vos diplômes,
- Vos fiches de paie
- Une pièce d'identité

➤ Votre dossier complété sera ensuite soumis aux services compétents pour validation.

Suite du processus de VAE :

Une fois la recevabilité de votre dossier confirmée, vous pourrez entamer la suite du processus qui comprend :

- La rédaction d'un dossier de validation,
- Souvent accompagné d'une soutenance orale devant un jury.

Ce jury évaluera si les compétences acquises au cours de votre expérience correspondent bien à celles exigées par le diplôme ou la certification visée.

La VAE est un formidable levier pour reconnaître officiellement votre savoir-faire et booster votre carrière.

Des questions ?

- Si vous avez des questions ou besoin d'assistance pour constituer votre dossier, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons ravis de vous accompagner dans cette démarche.



VAP

Validation des acquis professionnels

Qu'est-ce qu'un VAP ?

- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un dispositif permettant de faire reconnaître officiellement l'expérience professionnelle d'une personne en obtenant un diplôme, un titre ou un certificat de qualification, sans avoir besoin de suivre une formation traditionnelle.
- La VAE valorise les compétences acquises au fil des années dans un cadre professionnel, associatif, ou bénévole, et permet de les certifier, offrant ainsi une reconnaissance officielle et ouvrant des perspectives d'évolution professionnelle.

Pour intégrer une formation via la Validation des Acquis Professionnels (VAP), il est crucial de bien remplir votre dossier.

Voici les étapes à suivre :

➤ 01 : Rassemblement de l'expérience professionnelle

Ces documents sont essentiels pour nous permettre de mieux comprendre votre parcours et vos objectifs.

➤ 02 : Justification des formations scolaires

Après réception de votre candidature, un conseiller vous contactera pour évaluer la faisabilité de votre projet de VAE.

➤ Il est important de noter que pour prétendre à une VAE, vous devez justifier d'un minimum de **1650 heures d'expérience** dans le métier correspondant à la certification visée.

➤ 03 : Expression des motivations

Expliquez clairement pourquoi vous souhaitez suivre cette formation, ce que vous en attendez, et comment elle s'intègre dans votre projet professionnel à court et long terme.

➤ C'est l'occasion de montrer votre détermination et l'importance de cette formation pour atteindre vos objectifs.

➤ 04 : Validation par le centre de formation

Une fois complété, votre dossier sera soumis au centre de formation.

Ce dernier évalue la pertinence de vos expériences et de vos motivations par rapport à la formation que vous souhaitez intégrer.

➤ Si votre dossier est accepté, vous pourrez accéder à la formation même sans le diplôme habituellement requis.

Des questions ?

- Si vous avez des questions ou besoin d'assistance pour constituer votre dossier, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons ravis de vous accompagner dans cette démarche.



Selon votre profil, différentes solutions de financement de formation inscrites au RNCP existent :

Tout profil

Compte personnel de formation (CPF)

Le **CPF** permet à toute personne **active**, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, d'acquérir des **droits à la formation** mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

Votre compte est automatiquement alimenté chaque année au mois d'avril, d'un montant de :

> **500 € par an** (dans la limite d'un plafond de 5 000 €) pour les salariés à temps plein ou à mi-temps et les travailleurs indépendants. Pour les salariés à temps partiel inférieur au mi-temps, l'alimentation du compte est calculée proportionnellement au temps de travail effectué.

> **800 € par an** dans la limite d'un plafond de 8 000 € pour les salariés à temps plein peu qualifiés (niveau de qualification inférieur au CAP, BEP ou titre professionnel / certification de niveau 3) et pour les salariés bénéficiant de l'obligation d'emploi (travailleur reconnu handicapé, victime d'accident du travail ou d'une maladie professionnelle, titulaire d'une rente d'invalidité...)

> **Consultez votre CPF** sur le site du gouvernement : moncompteformation.gouv.fr

Vous êtes demandeur d'emploi

UMEG étant enregistré sur le catalogue qualité Pôle Emploi (**KAIROS**), nos formations diplômantes sont toutes éligibles aux dispositifs suivants :

Aide Individuelle à la Formation (AIF)

Aide au financement de votre formation qui peut prendre en charge soit la totalité du coût de la formation soit être en complément d'autres financements.

Pendant la durée de la formation, vous pouvez continuer à percevoir vos droits aux indemnités chômage.

Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuel (POEI)

Pour les demandeurs d'emplois ayant reçu une offre d'emploi en CDI/ CDD ou contrat d'apprentissage d'au moins 12 mois. Possibilité de prise en charge jusqu'à 400h de formation.

Les entreprises peuvent recevoir **jusqu'à 3200€ d'aide pour 400h**.

Pour plus d'informations, nous contacter : formation@umeg.fr ou au 01.79.84.16.94.

Selon votre profil, différentes solutions de financement de formation inscrites au RNCP existent :

Vous avez entre 16 & 29 ans

Le contrat d'apprentissage

Il s'agit d'un **contrat de travail** particulier, conclu **entre un apprenti, un employeur et un CFA**. Un contrat d'apprentissage prévoit notamment une obligation pour l'employeur de verser un salaire à l'apprenti et de le former dans un cadre professionnel.

Les avantages pour l'apprenti :

- un contrat de travail assuré,
- une formation prise en charge à 100%,
- une rémunération tout au long de votre formation

Les avantages pour l'entreprise :

- une aide exceptionnelle de 6 000 € est accordée pour la 1re année des contrats
- une exonération des charges salariales

Vous avez + de 30 ans

Le contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un **contrat de travail** conclu entre un employeur et un salarié dans le cadre d'une formation professionnelle. Il permet, dans le cadre de la formation continue, l'**acquisition d'une qualification professionnelle** (diplôme, titre, certificat de qualification...) reconnue par l'Etat et/ou la branche professionnelle.

L'objectif est d'aider les jeunes et les adultes à trouver un emploi ou à retourner à l'emploi.

Vous êtes salarié

L'OPCO (Opérateur de compétences)

- > Tous les salariés peuvent bénéficier d'un **financement d'heures de formation**. Si l'action de formation est à l'initiative de l'employeur, celui-ci doit maintenir tout ou partie de la rémunération du salarié.
- > Les **frais pédagogiques** de formation sont **pris en charge par l'OPCO de l'entreprise**. Pour plus d'information, renseignez-vous auprès du service RH de votre entreprise.

Vous êtes salarié.e

Le contrat PRO-A

Un **dispositif de formation en alternance** mis en place par la loi "Avenir professionnel" afin de favoriser la reconversion ou la promotion des salariés par l'alternance.

Pour qui ? Tout salarié en CDI avec un niveau de diplôme inférieur ou égal à Bac+2 (Branche Aide à domicile).

Combien ? Pour la branche professionnelle "Aide à domicile", l'OPCO prend en charge jusqu'à **15€/heure** sur un max. de **24 mois**.

Comment ? Les entreprises doivent faire la demande à leur OPCO sur présentation d'un avenant au contrat.

La transition professionnelle

Le **Projet de Transition Professionnelle** permet aux salariés de s'absenter de leur poste et de suivre une formation certifiante pour changer de métier ou de profession.

Cette formation peut être réalisée sur ou en dehors du temps de travail.

Pour qui ?

> **Salarié en CDI** (et non concerné par une décision de rupture de contrat de travail) au moment de la demande, justifiant d'une ancienneté de min. 24 mois, en qualité de salarié, dont 12 mois dans l'entreprise actuelle.

> **Salarié en CDD** au moment de la demande, justifier d'une ancienneté d'au moins 24 mois au cours des 5 dernières années, dont 4 mois en CDD au cours des 12 derniers mois (sauf contrats spécifiques).

> **Être titulaire d'un contrat de travail conclu avec une entreprise de travail temporaire**, justifiant d'une ancienneté de 1 600 heures travaillées dont 600 heures dans l'entreprise de travail temporaire.

Comment ?

Se rapprocher de Transition Pro : www.transitionspro.fr/

Transparence & évaluation

Notre centre de formation est profondément **engagé** dans la **transparence**, non seulement en matière d'évaluation, mais aussi dans toutes nos pratiques.

Nous croyons que chaque apprenant a le droit de comprendre clairement comment se déroulera sa formation et ce qui est attendu concrètement de lui.

Cela inclut :

➤ Une information complète et précise :

Dès votre inscription, nous vous fournissons toutes les informations nécessaires sur **le programme, les modalités d'évaluation, et les critères de réussite**.

➤ L'accessibilité des documents :

Tous les documents essentiels, tels que le **référentiel de formation** et le **document de déroulé d'examen**, vous sont remis en début d'année pour garantir que vous avez une compréhension complète des attentes.

➤ L'évaluation continue et et le partage des informations

Pour garantir cette transparence, nous réalisons des évaluations régulières au long de votre parcours. Ces évaluations ont pour but de mesurer les compétences que vous avez acquises, en nous référant scrupuleusement au référentiel de formation des diplômes visés.

➤ Le référentiel de formation :

Ce document détaille les compétences et les connaissances que vous devez acquérir. Il vous offre une vision claire et précise de ce qui est attendu de vous au long de votre formation.

➤ Le document de déroulé d'examen :

En début d'année, vous recevrez également ce document. Il décrit en détail les modalités d'évaluation, les types d'épreuves, et les critères de notation. Ainsi, vous serez pleinement informés des attentes et des modalités d'évaluation dès le premier jour.

Prévention de l'abandon de parcours

La lutte contre l'abandon de parcours est une priorité pour notre établissement.

Nous mettons en place un **plan de prévention** structuré en 3 points clés pour garantir l'égalité des chances et soutenir chaque apprenant dans la construction de son avenir professionnel.

01 Identifier les causes d'abandon

- **Les risques physiques** : Pathologies, handicaps, grossesse.
- **Les risques psychologiques** : Perte de motivation, angoisse, dépression, repli sur soi, problèmes de santé.
- **Les situations quotidiennes** : Absentéisme, mauvaise orientation, environnement défavorable, problèmes logistiques.

02 Repérer et prévenir les abandons

- **La détection des signes avant-coureurs** : Perte de motivation, difficultés organisationnelles, absentéisme, problèmes comportementaux ou personnels.
- **La sensibilisation avant formation** : Information sur les exigences de la formation, soutien pour le financement, logement, et autres besoins logistiques.
- **Le suivi pendant la formation** : Affichage des aides disponibles, référents handicap et pédagogiques, visites de stage, contrôle des absences, et entretiens individuels en cas de besoin.

03 Mise en place d'actions correctives

- **Avant la formation** : Sensibilisation, accueil et orientation sur les aides et contraintes.
- **Pendant la formation** : Référents dédiés, contrôle quotidien des absences, entretiens réguliers et soutien institutionnel via des délégués de promotion.
- **Un suivi individualisé** : Entretiens individuels, commissions pédagogiques pour remédiations et prise en charge rapide des absences dans les formations courtes.

Règlement intérieur

- Le règlement intérieur précise les règles de vie collective au sein du centre de formation et les sanctions en cas de manquement.
- Chaque apprenant est tenu de le lire attentivement et de s'y conformer.

◦ Incendie

En cas d'alerte, suivre les instructions des responsables. Signaler tout début d'incendie immédiatement.

◦ Tabac, drogue et alcool

- Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux.
- L'introduction ou la consommation de drogues et d'alcool est interdite.

◦ Accident

Tout accident doit être signalé immédiatement à la direction pour une prise en charge et une déclaration auprès de la Sécurité sociale.

Sanctions

- Les sanctions peuvent aller du rappel à l'ordre à l'exclusion définitive en fonction de la gravité de la faute.
- Aucune sanction ne peut être infligée sans information préalable et entretien avec le stagiaire concerné

➤ En respectant ces règles de bienséance, vous contribuerez à créer un environnement de formation harmonieux et productif pour vous-même et pour vos collègues.

Merci pour votre coopération et votre engagement.

◦ Règles de bienséance

- Les stagiaires doivent respecter les horaires et justifier toute absence. Les absences et retards non justifiés peuvent entraîner des sanctions et une diminution de la rémunération.
- Les stagiaires ne peuvent accéder aux locaux que dans le cadre des formations et ne doivent pas y introduire des personnes extérieures sans autorisation.
- Une tenue vestimentaire correcte est exigée de la part des apprenants.
- Traitez vos formateurs, collègues et personnel administratif avec respect et courtoisie en tout temps.
- Utilisez les équipements et les installations du centre avec soin et respect. Signalez immédiatement tout dommage ou dysfonctionnement. Veillez à maintenir les espaces communs propres et ordonnés.
- Les téléphones portables et autres dispositifs électroniques doivent être éteints ou en mode silencieux pendant les cours et les sessions de formation, sauf autorisation du formateur.
- Il est interdit de manger dans les salles de classe et les espaces de formation. Les pauses repas doivent être prises dans les zones désignées à cet effet.



Handicap

Prise en compte du handicap

Notre référent handicap

➤ **Mohammed MENAD**
Contact : mohammed.menad@umeg.fr

○ Entretien initial

- Dès votre inscription, un entretien est organisé avec le référent handicap, Lionel Thioliere. Cet échange permet de discuter ouvertement de votre situation, d'évaluer vos besoins spécifiques, de comprendre les défis que vous pourriez rencontrer, et d'identifier les aménagements nécessaires.
- Toutes les informations partagées restent confidentielles et ne sont utilisées que dans le but d'adapter au mieux votre parcours de formation.

○ Adaptations initiales

En fonction de la nature de votre handicap, des adaptations matérielles peuvent être mises en place, telles que :

- Équipements spécifiques (supports ergonomiques, dispositifs d'aide à la lecture)
- Logiciels adaptés (lecteurs d'écran, logiciels de reconnaissance vocale)
- Accessibilité (rampes d'accès, ascenseurs)

○ Suivi

- Des entretiens réguliers sont organisés pour discuter de vos progrès, des éventuels défis rencontrés, partager vos ressentis et suggestions.
- Votre retour est essentiel pour améliorer notre dispositif d'accompagnement et faire d'éventuels ajustements.

○ Supports de cours

Les supports de cours peuvent être modifiés pour répondre à vos besoins :

- Documents en gros caractères
- Versions audio des cours
- Supports numériques adaptés

○ Méthodes d'enseignement inclusives

Nous ajustons nos méthodes d'enseignement pour être plus inclusives :

- Explications supplémentaires
- Méthodes d'apprentissage alternatives (apprentissage par le jeu, apprentissage collaboratif)

○ Dispositif spécial pour les examens

Des dispositions spécifiques peuvent être prises pour les examens :

- Temps supplémentaire
- Environnement adapté
- Utilisation d'outils spécifiques

Informations

Règles et devoirs

En tant que nouvel étudiant, vous avez des **droits** mais aussi des **devoirs**. Pour le bien-être de tous, gardez en tête les **règles suivantes** :

- Vous devez respecter l'espace, les locaux et le matériel mis à disposition
- Ranger et nettoyer les salles et le matériel
- Arriver à l'heure (et ne pas quitter un cours avant son terme)
- Respecter les autres apprenants
- Pas de détritus ou de vandalisme
- Les téléphones sont interdits en cours (utilisation seulement en pause).
- Merci de respecter le calme des lieux (ne pas crier, attention aux autres bureaux).

Besoin d'un rappel sur les règles ? Demandez à l'équipe, on est là pour vous aider.

Horaires du centre

Du lundi au vendredi

9h - 12h30

13h30 - 17h

Pause déjeuner : 12h30 → 13h30*

*peut varier en fonction des formations

Pauses : 15 min le matin + 15 min l'après-midi*

*à l'appréciation du formateur

Nous autorisons jusqu'à 15 minutes de retard maximum.

Au-delà, nous nous réservons le droit de ne pas vous accueillir en cours.

Retards et absences

Vous intégrez une formation professionnelle qu'elle soit ponctuelle ou diplômante. À ce titre, votre présence en formation requiert les mêmes exigences que si vous étiez en milieu professionnel.

La présence en cours est essentielle à votre réussite.

Si vous n'êtes pas présent, vous risquez de manquer des informations importantes et ne pourrez pas acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour réussir vos certifications.

Votre assiduité en formation est donc indispensable

- Vos absences doivent être exceptionnelles, autorisées et/ou justifiées.
- Vos absences ne seront pas rémunérées.
- En cas d'absence, vous devez nous prévenir le jour-même et nous fournir un justificatif d'absence dans les 48h.

Conditions générales de vente

◦ Entretien initial

L'Institut de formation UMEG propose des formations sur catalogue. L'accord commercial entre l'Institut et l'entreprise sert de base à la contractualisation. Est formalisé par un document comprenant l'ensemble des documents relatifs à la contractualisation spécifique.

◦ Tarifs

Tous nos prix sont indiqués TTC. Nos tarifs sont fermes et définitifs après l'obtention d'un devis signé par l'acheteur.

◦ Suivi

Des entretiens réguliers sont organisés pour discuter de vos progrès, des éventuels défis rencontrés, partager vos ressentis et suggestions.

Votre retour est essentiel pour améliorer notre dispositif d'accompagnement et faire d'éventuels ajustements.

◦ Durée de validité de la proposition

Sauf stipulation contraire dans la proposition commerciale, la durée de validité des propositions de l'organisme de formation UMEG est de 30 jours à compter de la date d'envoi de la proposition (figurant sur le devis), la validité des tarifs est identifiée par la période de validité de notre catalogue (annuel, semestriel, quadrimestriel), et les dates de session de la formation prévues pour chaque produit de formation. Ces dates sont susceptibles d'être modifiées pour des raisons pédagogiques, lorsque le nombre minimum de 4 stagiaires n'est pas atteint (cf. « Annulation ou report de la formation par l'organisme de formation UMEG). Dans le cas des formations sur catalogue nécessitant des pré-acquis, il appartient à l'entreprise de s'assurer, avec les informations mises à disposition dans le catalogue, que les personnes concernées par le stage ont un niveau suffisant pour suivre la formation.

◦ Contractualisation

Toute commande de nos prestations doit se faire par le renvoi à l'organisme de formation UMEG du bon de commande ou devis dûment complété et signé, par courrier, mail, fax ou en mains propres. La fiche « Bulletin d'inscription » spécialement réservée pour les formations, avec les conditions générales de vente au verso, est notre bon de commande. Toute commande doit être accompagnée du paiement d'un acompte (défini selon contractualisation engagée la commanditaire) de la somme due au nom l'organisme de formation UMEG. En cas de non obtention du bon de commande avec le paiement de l'acompte de la somme avant la date de début de la prestation, l'organisme de formation UMEG annulera sans préavis et de plein droit son engagement. Pour les formations en lien avec une facturation directe à l'OPCA, joindre la photocopie de la demande de prise en charge. L'entreprise doit s'assurer du fait que la formation commandée sera effectivement prise en charge. Dans le cas contraire, l'entreprise prendra en charge l'ensemble des frais de formation et frais annexes.

◦ Durée de nos prestations

La durée doit être en conformité avec la prestation demandée et contractualisée. Concernant la durée jour lors de formation et sauf indication contraire sur la fiche catalogue ou sur le programme de formation, la durée d'une journée de formation est de 7 heures intégrant 2 pauses de 15 minutes.

◦ Annulation ou report de la prestation

> Du fait de l'organisme de formation : L'organisme de formation UMEG se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter une prestation. Cette annulation ou ce report doit être clairement notifié par courrier à l'entreprise. Les raisons de cette annulation ou ce report doivent être précisées à l'entreprise. En cas de report pour une formation, l'entreprise pourra maintenir son inscription pour une date ultérieure ou se faire rembourser la somme versée au titre de la réservation de stage. Pour toutes autres prestations, le report est déterminé d'un commun avec le commanditaire.

> Du fait de l'entreprise : L'entreprise peut annuler ou reporter sans frais une formation, si cette annulation ou ce report intervient au plus tard 15 jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation. Au-delà de cette date, les frais de stage et frais annexes seront entièrement dus par l'entreprise et une facturation lui sera adressée. Pour toutes les autres prestations, les modalités d'annulation pourront être précisées dans le contrat car spécifique à la prestation demandée.

◦ Propriété intellectuelle

Applicable au : 01/01/2016

L'organisme de formation UMEG reste détenteur, sauf clause contraire, des droits patrimoniaux de la conception de la formation (documents, logiciels, réalisations matérielles, etc.). L'entreprise ne pourra faire usage commercial des produits issus de la conception de la formation sans l'accord écrit de l'organisme de formation UMEG. Pour l'utilisation du logo UMEG sur un media, il convient d'avoir obtenu l'accord préalable du responsable légal.

Facturation : Les paiements doivent être reçus au plus tard 30 jours à compter de la date de facturation. Cette date limite figure sur la facture. Les paiements sont à effectuer selon les modalités suivantes : 30% à la commande, échéancier précisée dans la proposition commerciale, calculé au prorata temporis.

◦ Autres prestations

Les modalités de versement d'acompte sont stipulées dans le contrat et s'appliquent de fait.

◦ Attestation de formation

L'organisme de formation UMEG adresse au stagiaire, à l'issue de la formation, les attestations de formation contre signature. L'organisme de formation UMEG adresse à l'entreprise, à l'issue de la formation, une synthèse pédagogique et une enquête de satisfaction de la formation. Les synthèses individuelles de formation ne pourront être communiquées à l'entreprise.

◦ Règlement intérieur

Les stagiaires participant à une formation sont tenus de respecter le règlement intérieur. L'organisme de formation UMEG se réserve le droit d'alerter l'entreprise sur tout dysfonctionnement, comportement qui gêne le bon déroulement de la formation. À charge pour l'entreprise de notifier à son salarié sont manquement et ses responsabilités.

◦ Acceptation des conditions générales de vente

La signature contractuelle implique l'acceptation totale et sans réserve, des conditions générales de vente par l'entreprise et le respect par le stagiaire de notre règlement intérieur.

◦ Résolution des litiges

En cas de contestation de quelque nature que ce soit, il est expressément convenu que les tribunaux du Val-de-Marne sont les seuls compétents.

**Merci
pour votre lecture**